

Lise Durocher œuvre au Centre jeunesse de Montréal comme conseillère-cadre en gestion des programmes. Panéliste au Colloque MI-ITSS Sommes-nous assez responsables dans la lutte contre les ITSS tenu en avril dernier, Mme Durocher s'est alors entretenue avec l'équipe d'Espace ITSS.

Comment voyez-vous la lutte contre les ITS dans les centres jeunesse?

Les discussions qui se déroulent dans le cadre de ce colloque MI-ITSS nous permettent de constater le besoin d'intégration de nos interventions en matière de contrôle et de prévention des ITS.

Quand on travaille dans un centre jeunesse, on a peu conscience du fait que la prévention de la transmission des ITSS nous touche aussi. On a l'impression que cette responsabilité repose sur d'autres structures comme les CLSC. Or, de nombreux jeunes présentent des comportements à risque de transmission des ITS parmi notre clientèle. Nous avons donc un rôle à jouer en prévention et en santé sexuelle de la même façon que nous intervenons sur les plans affectif et psychologique.

Au Centre jeunesse, on accueille des jeunes de 18 ans et moins. Et comme la sexualité fait partie du développement de nos enfants, des préadolescents et des adolescents, il faut s'y attarder.

Plusieurs d'entre eux ont vécu des abus sexuels qui, preuves à l'appui, prédisposent à l'adoption de conduites à risque : comportements délinquants, automutilation, tentatives de suicide, abus d'alcool et de drogues, comportements sexuels à risque.



Lise Durocher, conseillère-cadre en gestion des programmes au Centre jeunesse de Montréal

Chez ces jeunes en difficulté, plusieurs facteurs de risque sont exacerbés par d'autres particularités en lien avec la sexualité justifiant une démarche d'éducation intégrant la prévention des ITS.

Comment voyez-vous l'intégration de ce travail de prévention avec vos partenaires?

Nous avons développé des interventions avec nos partenaires de la Direction de

la santé publique (DSP) quand on a saisi l'importance des besoins de nos jeunes sur le plan de leur développement psychosexuel. À l'époque, nous avions déjà mis en place un programme d'éducation sexuelle, mais nous avons réalisé qu'il nous manquait certaines expertises dans l'intervention préventive en matière de santé sexuelle.

À partir de ce moment-là, nous avons créé une belle dynamique avec nos partenaires de la DSP, ceux-ci ayant déjà priorisé les jeunes en difficulté. Quand ils ont appris que nous travaillions sur un programme d'éducation sexuelle, ils se sont intéressés à celui-ci. Et grâce à la collaboration de l'Agence de santé et de services sociaux, nous avons bonifié ce programme d'éducation sexuelle. Du même coup, nous avons eu l'occasion de sensibiliser nos patrons à l'importance d'intégrer ce volet dans l'intervention auprès de nos jeunes en difficulté.

La recherche initiée par la DSP à laquelle nous avons collaboré nous a permis de mieux comprendre la profondeur des besoins de notre clientèle à l'égard notamment des pratiques à risque très élevé et des grossesses non désirées. Aujourd'hui, nous nous assurons que tous nos programmes dispensés dans nos services prennent en considération les besoins des jeunes que nous desservons quant à leur développement psychosexuel.

On tient donc mieux compte de l'éducation sexuelle et de la prévention?

Nous nous posons toujours deux mêmes questions à l'égard de nos programmes qui s'adressent aux cinq ans et moins : « Que doit-on viser comme compétences attendues chez les parents pour s'assurer d'une éducation sexuelle répondant aux besoins des enfants et comment accompagner les parents pour qu'ils soient capables de bien jouer ce rôle? »

Je suis désormais la gardienne de ces préoccupations dans l'application et le déploiement des programmes en matière d'éducation sexuelle, d'usage et d'abus de drogues chez nos jeunes.

Nous nous assurons que nos messages préventifs sont cohérents et que des interventions sont menées auprès des jeunes à risque ou auprès de ceux qui ont déjà adopté des conduites à risque. Il faut donc profiter de leur passage en centre jeunesse pour les aider à acquérir une sexualité saine et responsable.

Quel est le lien avec votre mission de protection de la jeunesse?

Le lien est étroit puisque notre mandat est justement d'accroître les compétences chez les jeunes notamment pour leur apprendre à se protéger contre les différentes formes d'exploitation sexuelle.

Nous tentons ainsi de prévenir différentes problématiques reliées à la

sexualité et de réduire les conséquences négatives sur le plan de leur santé sexuelle et psychologique puisque nous avons de nombreux jeunes qui ont déjà des conduites à risque. On tente de limiter également les séquelles chez les jeunes qui ont été abusés sexuellement et qui ont besoin d'être accompagnés.

Bref, nous poursuivons trois objectifs : la réduction des abus sexuels et des comportements sexuels à risque; l'amélioration des compétences des jeunes pour une sexualité équilibrée et responsable ainsi que l'atténuation des séquelles des mauvais traitements, dont les conséquences d'un vécu sexuel perturbé.

L'éducation sexuelle et la prévention sont donc étroitement liées à notre mandat et notre mission; elles ne relèvent pas uniquement des établissements qui ont la responsabilité de la prévention tels que les CLSC et les DSP.

Nous avons des jeunes qui présentent des comportements sexuels à risque importants pouvant nuire à leur santé physique et psychologique. Nous devons nous en préoccuper et adapter nos interventions en conséquence. En d'autres mots, il s'agit d'un besoin réel de notre clientèle et non pas de problèmes négligeables.
